

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC

Par arrêté municipal en date du 4 mai 2018, le maire de la commune du VALTIN a prescrit l'ouverture d'une participation du public sur demande du Conseil Départemental des Vosges, relative aux travaux d'aménagement du Col de la SCHLUCHT sur le territoire de la commune du VALTIN (88).

Toute personne pourra prendre connaissance du dossier relatif à cette participation, du 26 mai 2018 au 25 juin 2018 inclus, dans les locaux de la mairie du VALTIN aux jours et heures ouvrables suivants :

Lundi 28 mai 2018	de 9 h à 11 h
Mercredi 30 mai 2018	de 14h à 16h
Lundi 4 juin 2018	de 9 h à 11 h
Mercredi 6 juin 2018	de 14h à 16h
Lundi 11 juin 2018	de 9 h à 11 h
Mercredi 13 juin 2018	de 14h à 16h
Lundi 18 juin 2018	de 9 h à 11 h
Mercredi 20 juin 2018	de 14h à 16h
Lundi 25 juin 2018	de 9 h à 11 h

Toute information relative aux travaux d'aménagement du Col de la SCHLUCHT pourra être demandée à Monsieur Gérald NOIRCLERE, Direction des Routes et du Patrimoine du Conseil Départemental des Vosges, 8 rue de la Préfecture, 88088 EPINAL Cedex 09.

Les observations et propositions du public pourront être consignées du 26 mai 2018 au 25 juin 2018 inclus soit :

- Directement dans le registre prévu à cet effet, déposé à la Mairie du VALTIN
- Adressées par écrit à la Mairie du VALTIN (88), qui les annexera au registre d'enquête correspondant.
- Sur le registre dématérialisé mis à disposition à l'adresse suivante : www.vosges.fr